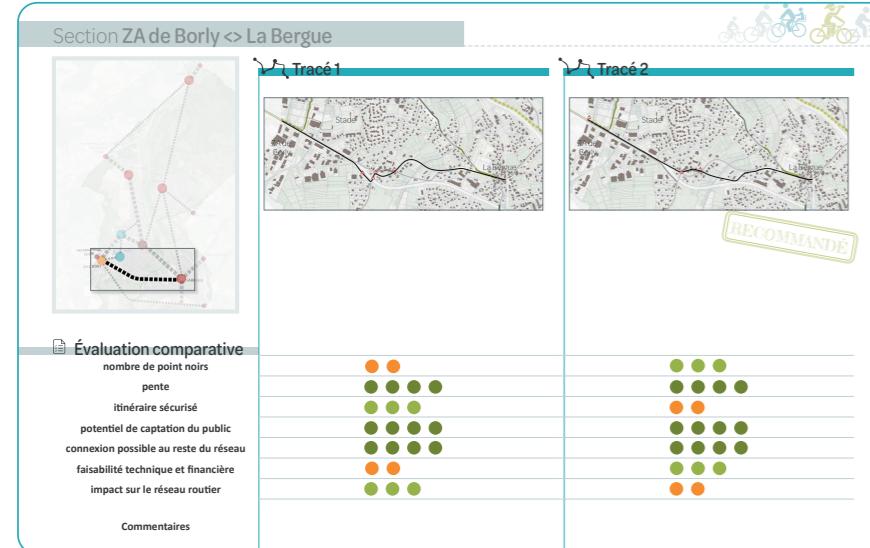
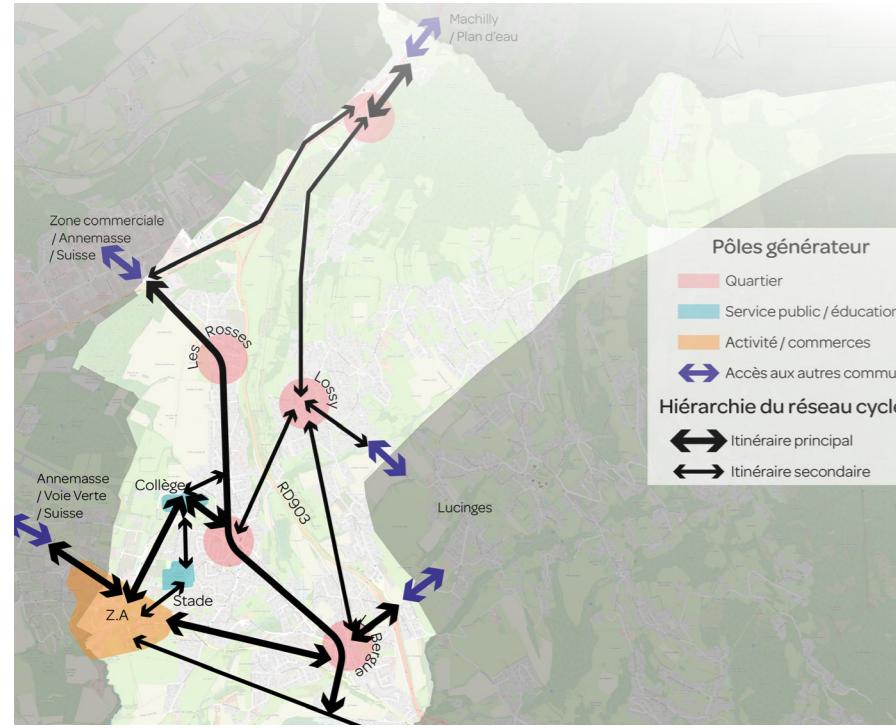


ÉLABORATION D'UN SCHÉMA CYCLABLE SUR LA COMMUNE DE CRANVES-SALES | 74

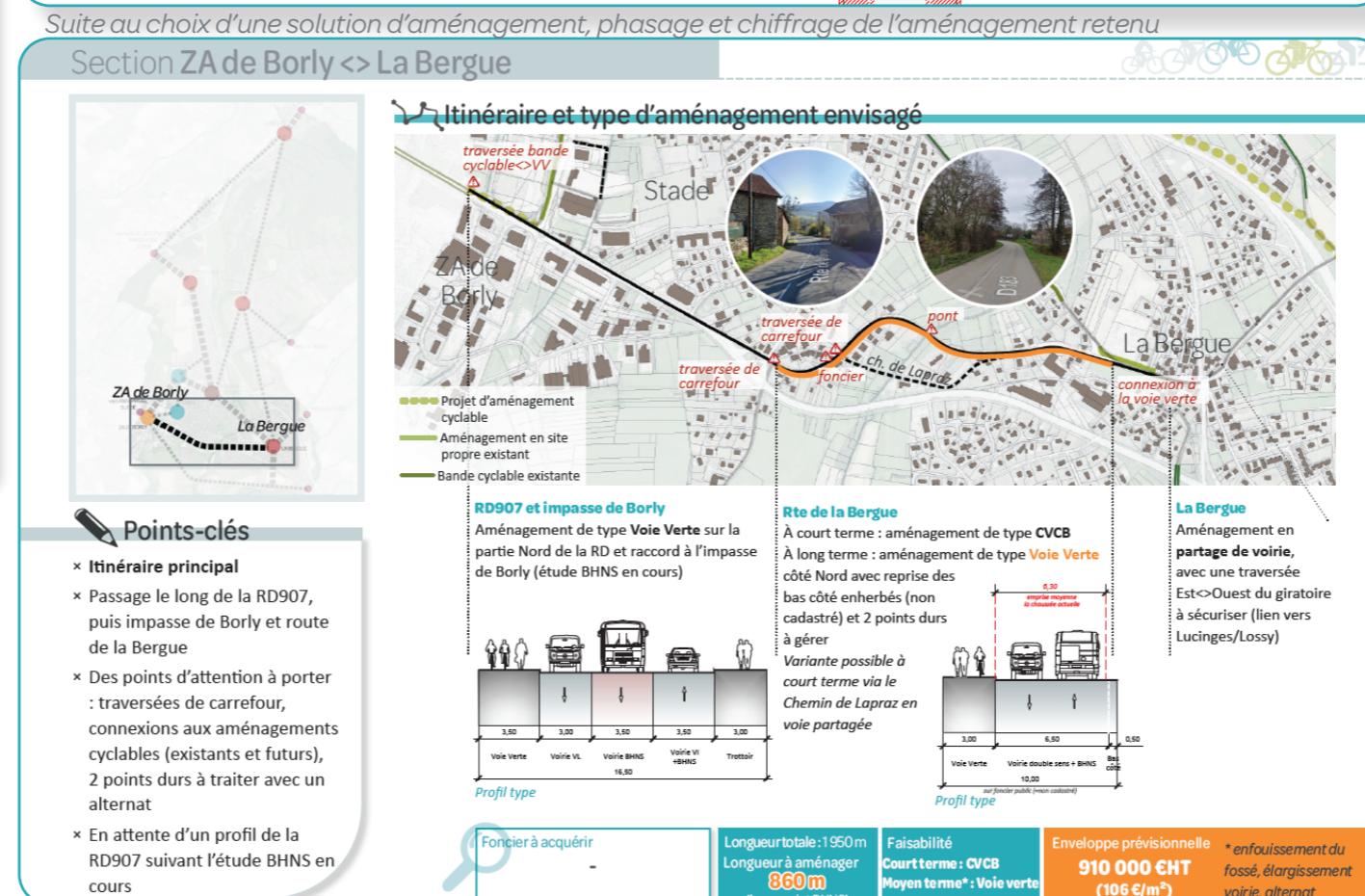
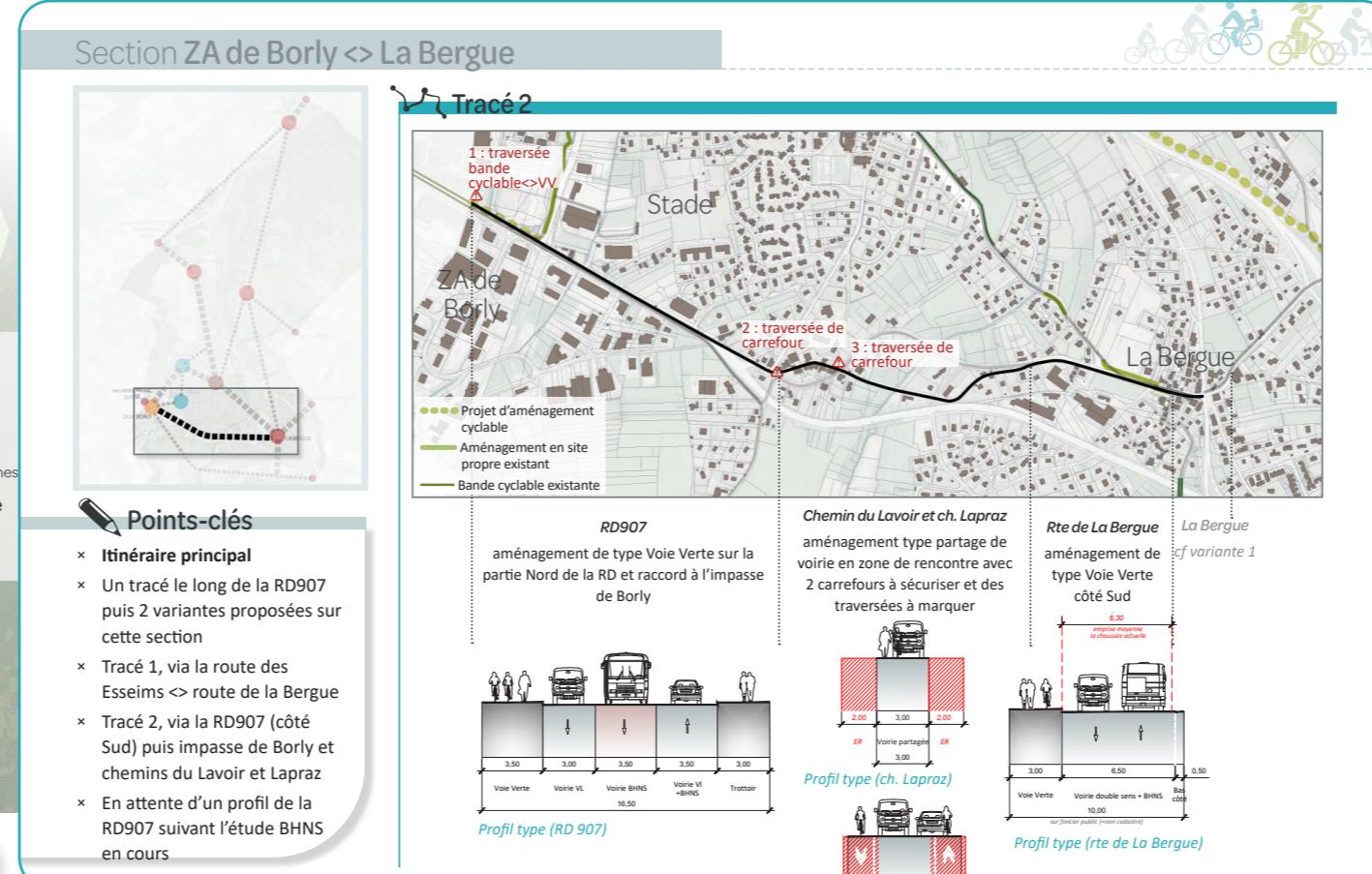
Carte de définition de la hiérarchie des axes cyclables. le choix des axes a été guidés selon l'emplacement des pôles générateurs de déplacement



Analyse multicritère entre deux solutions d'aménagement possible. Les critères d'analyse étaient notamment :

- > La présence de points durs
- > Le niveau de service de l'aménagement
- > La faisabilité technique et financière
- > L'impact sur les autres modes de transport
- >...

Définition des types d'aménagement pouvant être mis en œuvre sur une section, analyse des impacts fonciers



MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Cranves-Sales (74)

Contact : Arnaud BOURGEOIS, DGS - 04 50 39 39 42

DESCRIPTIF MISSION / PROJET

Le conseil départemental de la Haute-Savoie porte un ambitieux projet de rénovation sur la RD903 entre l'A40 et l'entrée de l'agglomération d'Annemasse. Le réaménagement de cette voirie sera accompagné de mesures liées au développement du réseau des modes actifs le long de la RD903. La commune de Cranves-Sales se situant dans l'aire de développement du projet et souhaite initier à cette occasion une réflexion globale sur le schéma cyclable au sein de son territoire.

L'étude a par conséquent été initiée afin d'identifier les axes structurants à développer, ainsi que l'aménagement le plus adapté à mettre en place en fonction du contexte. Les conclusions de cette étude ont pour objectif d'alimenter le futur schéma cyclable d'Annemasse Agglomération, qui pourra lancer des études de faisabilité sur la base de ce document.

Cette étude s'est décomposée en trois temps :

1 : État des lieux des aménagements cycles sur le territoire et recueil du ressenti de la population (relevé de terrain, entretien avec les services techniques, diffusion d'un questionnaire auprès de la population)

2 : Élaboration des itinéraires à développer et analyse des variante d'aménagement via une analyse multicritère (piste ou bande ? Impact foncier ? Niveau de service satisfaisant ?)

3 : Chiffrage et phasage de chaque tronçon avec mise en avant des points durs (franchissement de pont, rachat foncier nécessaire...), élaboration d'un phasage technique de mise en œuvre.

INFOS PROJET

Mission | Études d'organisation des mobilités et/ou du stationnement

Date | 2022 - en cours

Équipe | ARTER (mobilité)

Resp. de l'étude ARTER | L. BADIER

Montant mission ARTER | 19 500 €HT